2007-06018/

Le gouvernement du Canada investit 508 499 dollars en Nouvelle-Écosse pour inciter les aînés à être actifs dans leurs collectivités

TRURO (NOUVELLE-ÉCOSSE), le 5 mars 2007 - Le député de Cumberland-Colchester-Musquodoboit Valley, M. Bill Casey, a annoncé aujourd'hui, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, le versement de 508 499 dollars dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Le gouvernement du Canada financera 41 projets en Nouvelle-Écosse pour encourager les aînés à participer activement à la vie communautaire et à prendre part à l'organisation d'activités au sein de leurs collectivités.

« Le nouveau gouvernement du Canada a écouté les aînés du pays exprimer leur désir d'être plus actifs et de faire des changements durables dans leurs collectivités, a affirmé M. Casey. Nous leur répondons avec fierté en investissant dans ces projets Nouveaux Horizons pour les aînés et en veillant à ce que les gens âgés puissent contribuer à la vie communautaire, de sorte qu'ils aient le sentiment de changer les choses. »

Cette annonce fait suite à deux autres, faites un peu plus tôt aujourd'hui par le ministre Solberg et la ministre LeBreton. Le ministre Solberg a annoncé le versement de près de 14 millions $ pour la mise en œuvre de 775 projets un peu partout au Canada, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. La ministre LeBreton a pour sa part annoncé la création du Conseil national des aînés.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre des subventions visant à soutenir une gamme de projets communautaires qui encouragent les personnes âgées, partout au Canada, à participer activement à la vie sociale de leur collectivité. Les projets appuient les grands objectifs nationaux et les priorités régionales.

En une seule année, le nouveau gouvernement du Canada a changé les choses afin d'améliorer la vie des aînés de façon significative. :

- Il a créé le poste de secrétaire d'État (Aînés).
- Il a instauré un allègement fiscal grâce auquel les pensionnés pourront partager leur revenu à compter de l'année d'imposition 2007.
- Il a instauré un allègement fiscal en augmentant le crédit d'impôt en raison de l'âge de 1 000 $ (passant de 4 066 $ à 5 066 $) dès l'année d'imposition 2006.
- Il a instauré un allègement fiscal en augmentant le crédit d'impôt pour revenu de pension, qui passe de 1 000 $ à 2 000 $ par an, ce qui remettra près de 900 millions de dollars entre les mains des personnes âgées au cours des deux prochaines années et permettra à 85 000 pensionnés de ne plus payer d'impôt fédéral.
- Il a augmenté la prestation maximale du Supplément de revenu garanti, dont profiteront plus de 50 000 personnes âgées, et adopté une mesure législative grâce à laquelle les personnes âgées pourront demander et recevoir plus facilement le Supplément de revenu garanti.
- Il a augmenté le crédit d'impôt remboursable des frais médicaux de plus de 30 p. 100 à 1 000 $.
- Il a élargi l'admissibilité à la prestation de soignant, que davantage de Canadiens peuvent recevoir.

- Il a lancé l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Pour plus de renseignements sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada, consultez le site http://www.rhdsc.gc.ca/fr/psr/horizons/tabmat.shtml.

- 30 -

Vous trouverez ci-joint un document d'information énumérant les projets financés.

Renseignements supplémentaires (médias seulement) :

Jeanne Douglas
Directrice, Direction générale des services aux citoyens et aux collectivités
Service Canada, région de la Nouvelle-Écosse
902-679-5380

Relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

---

document d'information
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) finance un éventail de projets communautaires partout au Canada afin d'encourager les aînés à contribuer à leur collectivité en misant sur la participation sociale et la vie active. En mettant en valeur le rôle important que jouent les aînés dans les collectivités canadiennes, le programme offre aux aînés la possibilité de partager leurs vastes connaissances et d'aider les autres.

Depuis son lancement en 2004, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés s'est avéré populaire. En trois ans, il a financé 1700 projets. En raison des succès remportés, le budget du programme s'élèvera à près de 20 millions de dollars en 2007.

Les projets financés sont inspirés, mis en oeuvre et dirigés par des aînés. Ils appuient les priorités régionales et les objectifs nationaux élargis qui sont établis par des comités d'examen dans chaque province. Les comités d'examen sont formés de membres qui s'intéressent de près aux questions touchant les aînés et la collectivité, et ils comprennent des représentants des paliers fédéral et provincial ou territorial. Les comités examinent et recommandent des propositions de financement. Chaque proposition de projet est admissible à un fonds allant jusqu'à 25 000 $, pour une période maximum d'un an.

Le financement de 775 projets a été approuvé, ce qui représente près de 14 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :
http://www.rhdsc.gc.ca/fr/psr/horizons/tabmat.shtml

- 30 -

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique

Date de modification: 2007-03-05